

### PROFIL STAGIAIRE

La formation est destinée aux salariés effectuant des interventions susceptibles de générer un risque amiante

### PRÉREQUIS

Les stagiaires doivent être en possession en début de stage de leur :

- Attestation de compétence initiale de moins de trois ans
- Aptitude médicale de moins de 2 ans au poste de travail

### OBJECTIFS

- Analyse des retours d'expérience
- Mise à jour des connaissances en tenant compte de l'évolution des techniques et de la réglementation
- Renforcer les aspects de prévention
- Etablir et/ou appliquer un mode opératoire spécifique aux activités.
- 

### METHODE PEDAGOGIQUE

Formation Action (40% théorique – **60% pratique**)

Méthode interactive alternant des exposées, des échanges sur les expériences, des études de cas, des vidéos et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté formation amiante du 23 février 2012.

### VALIDATION

- Test théorique (QCM) & Test pratique
- Délivrance selon les résultats : Certificat SS4 INRS

### DUREE DE LA FORMATION

1 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

### COÛT DE LA PRESTATION

- **FORFAIT** pédagogique [par personne] : 250,00 € net de taxe

### PROGRAMME

Date de mise à jour 18/03/2020

#### Travail de groupe

- Analyse des pratiques les 3 dernières années

#### Réactivation des savoirs

- QCM sur les connaissances réglementaires

#### Apport sur :

- L'évolution des techniques
- Les nouveaux textes réglementaires
- Les procédures de décontamination

#### ➤ Les risques liés à l'exposition à l'amiante

- Les enjeux de la prévention
- La prévention des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (électrique, hauteur,...)
- DUER

#### ➤ Étude de cas

- Critique d'un mode opératoire et / ou d'une notice de poste
- Régulation & adaptation selon son activité et ses moyens de protection
- Mise en œuvre du processus

#### ➤ Test théorique et pratique

#### ➤ Bilan de la formation

#### ➤ Intervenant :

Formateur certifié SS4 INRS / OPPBTP